

COMPTE RENDU

Conseil Municipal du Mercredi 30 juin 2021

1 - Micro-crèche : avenant 4 lot 5 menuiseries

Avenant concernant les menuiseries intérieures : rideaux et joints qui n'ont pas été fait : moins-value de 1474,10€

Adopté à l'unanimité

Chassis fixes installés sur le côté chemin, seule la porte de service ouvre, mais manque d'aération, notamment dans l'espace de change. La PMI a donné son accord. Les deux fenêtres peuvent être transformées en oscillo-battant. Proposition de Moureau (Monterblanc) pour 2420,20€ HT

2 - Pôle multifonctions : marché entreprise lot 4 menuiseries extérieures et serrurerie

Le lot menuiserie a été relancé par une consultation. L'architecte a fait une analyse des devis reçus. 3 réponses :

Rouxel -> dossier incomplet

Miroiterie 35 -> 81485,71€ HT

Moureau (Monterblanc) -> 83088,51€ HT

L'offre la moins-disante est celle de Miroiterie 35. Indépendamment du prix, Miroiterie 35 est une entreprise de Rennes, sollicitée par l'architecte, mais les élus ne l'ont pas rencontré. L'entreprise Moureau est venue sur place, il est fabricant et poseur, et il a déjà travaillé avec la mairie. Il est plus proche géographiquement, très réactif sur le chantier de la micro-crèche pour lequel il n'a pas posé les fenêtres, et arrangeant par rapport aux changements.

Le conseil décide de choisir à l'unanimité l'entreprise Moureau

3 - Aménagement extérieur de la salle multifonctions

Garde-corps galvanisé à l'arrière de la salle transféré pour le lot Eiffage 3375,90€

Plus-value pour aménagement complémentaire non prévu : 1320€ HT

Aménagements extérieurs autour de la salle ont dû être modifiés car dénivelé important : descente du terrain, un terrain de boules sera refait, végétalisation du terrain et réflexion à mener pour y installer des jeux pour les enfants. La terre qui a été enlevée a été transférée à Coët Ruel pour protéger les espaces du tir à l'arc et au niveau du parcours santé pour prolonger le circuit à bosses.

Réflexion sur l'installation d'un second terrain de boules au Jardin de Tournay.

4 - Transports scolaires : suppression régie et changement prestataire de service

Attribution du transport scolaire par la région pour l'année à venir : rentrée 2021 coûts exorbitants avec de grands cars pour peu d'élèves.

Nouveau prestataire : SCOP Titi Floris 14885€ à l'année pris en charge de moitié par la région donc coût réduit de moitié pour la commune.

Adopté à l'unanimité

Suppression de la régie transport scolaire pour le peu d'utilisateurs
Adopté à l'unanimité

5 - Informatique médiathèque

Achat de 2 PC administratifs + 1 PC portable, les ordinateurs étant obsolètes avec logiciels pour 3801€ HT

6 - Vente maison Le Cadre

La vente n'a pas pu se réaliser par les précédents acheteurs, la maison est donc remise en vente. Le marché ayant évolué, la proposition est de remettre en vente au prix de 99000€.

Un débat s'est enclenché sur cette mise en vente et le conseil décide de ne pas remettre en vente la maison pour le moment et de porter une réflexion sur l'ensemble des propriétés bâties de la commune.

7 - Redevance d'occupation Domaine public GRDF

Versement d'une redevance à la commune par GRDF

Adoptée à l'unanimité pour l'ensemble du mandat

8 - Morbihan Energies : convention financement 14 candélabres

Changement d'éclairages pour installation de LED et installation de nouveaux candélabres. Convention à signer avec Morbihan Energies pour réalisation des travaux par INEO. Coût total 8100€ HT, avec une prise en charge de 60% du montant HT par Morbihan Energies (4860€), dans le cadre de l'économie d'énergie réalisée, coût pour la commune de 4860€ TTC

Adopté à l'unanimité

9 - Don de mobilier à l'association de la cantine à fin de ventes

Le nouveau mobilier pour la cantine a été en partie livré. Le bureau municipal a proposé de donner l'ancien mobilier à l'association de la cantine, qui pourra profiter de la vente. Le mobilier sera mis à disposition mercredi 7 juillet.

Adopté à l'unanimité

10 - Chèque déjeuner

Après une commission entre le maire, des adjoints et des agents communaux, il a été décidé de prendre en charge 60% de la valeur des chèques déjeuners (sous forme de carte par souci de simplicité de gestion et de coût) à 9,20€ (5,52€ par ticket pour la mairie, 3,68€ pour le salarié). Tous les 6 mois, une « mise à jour » sera faite.

11 salariés y ont droit : 9 temps plein et 2 temps partiels.

Seuls les jours de présences effectifs sont pris en compte (hors absences pour congés, maladie, formation, etc.)

Le coût pour la commune sur une année pleine est de 11200€ environ. 3 sociétés ont été sollicités (Sodexo, Edenred et Up). Sodexo est un peu plus cher, Edenred et Up sont équivalents.

Le conseil décide d'accepter la mise en place des chèques déjeuners, avec une prise en charge de 60%. La société retenue est Up.

Adopté à l'unanimité.

11 - Camping-car

Il est fait constat que des camping-cars s'installent sur l'aire de camping-car, ainsi que sur le parking de Coët Ruel, pour une longue durée, et profitent ainsi de l'eau de la commune, et des poubelles. De plus, d'autres s'installent parfois sur d'autres parkings de la commune en mettant leur cale.

Il est donc proposé de tolérer 72h de stationnement sur l'aire de camping-car et l'aire enherbé auprès de la fontaine à l'entrée du bourg.

Pour les autres parkings de la commune, la loi stipule que le stationnement est autorisé sur une durée maximum de 7 jours dès lors que le camping-car ne se pose pas en mode camping : pose ses cales, table, auvent...

Adopté à l'unanimité

12 - Désignation jury d'assise

Tirage au sort des 3 personnes proposée pour le jury d'assise

13 - Questions diverses

Proposition d'une journée visite à Saint Lunaire le 15 septembre avec les élus et les employés communaux

Journée du 4 septembre : Portes Ouvertes de la micro-crèche le matin, après-midi avec portes ouvertes de la médiathèque et vote pour la nommer, vente des anciens livres et jeux, présences de jeux en bois et ateliers jeux sur la commune, manège, rencontre des associations prévue le 1^{er} juillet pour proposer de faire un forum, expo des maquettes de la commune à la maison Louis, de 14h à 17h, à 17h inauguration de la Marianne et du Tableau des Maires, et de la capsule temporelle, lancement du hors-série des 150 ans, 18h pot offert à la mairie, à 19h repas partagé sur la place du Palais avec présence des commerçants et présence d'un groupe de musique (vieilles chansons françaises et jazz) de 20h à 22h.

Mardis de pays 27 juillet : soirée conte 2x 1h

10 août : cinéma plein air avec "Donne-moi des ailes avec restauration et buvette sur place

Un comité animation sera mis en place avec les présidents d'association pour les futures animations de la commune